



**Compte-rendu de la réunion du groupe de liaison « cols blancs »**  
**Tenue le mardi 27 janvier 2015, de 9 h à 14 h 45**  
**À l'APSAM, Montréal**

---

**Étaient présents :**

Patrick Beaulieu, représentant syndical, SCFP-FTQ, local 1113, Ville de Laval  
Annie Boisclair, représentante patronale, Ville de Montréal  
Mathieu Fournier, représentant syndical, SCFP-FTQ, local 4134, Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu  
Luc Giroux, représentant syndical, FISA, Ville de Sherbrooke  
Véronique Guedj, représentante patronale, Ville de Repentigny  
Paul Imbeault, représentant patronal, Ville de Longueuil  
Marilou Landry, représentante patronale, OMH Montréal  
Julie Lépine, représentante syndicale, SCFP-FTQ, local 429, Ville de Montréal  
Tommy Lupien, représentant patronal, Ville de Sherbrooke  
Céline Picard, représentante syndicale, SCFP-FTQ, local 1017, Ville de Saint-Jérôme  
Réal Pleau, représentant syndical, SFMQ, Ville de Québec  
Luc Veillette, représentant syndical, SCFP-FTQ, local 429, Ville de Montréal

Christine Lamarche, conseillère APSAM  
Amélie Trudel, conseillère APSAM

**Étaient absents :**

Ginette Boudreault, représentante syndicale, SCFP-FTQ, local 2118, Ville de Mascouche  
Vicky Deslauriers, représentante patronale, Ville de Québec  
Jacinthe Lebel, représentante patronale, Ville de Thetford Mines  
Patricia Traversy, représentante patronale, Ville de Chambly

**Invité qui s'est joint en avant-midi :**

Stéphane Guay, directeur de l'équipe de recherche VISAGE

**1. Mot de bienvenue et tour de table**

La bienvenue est souhaitée à tous. La réunion commence vers 9hrs10. On accueille un nouveau membre, soit M. Patrick Beaulieu, représentant syndical de la Ville de Laval.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Un suivi sur les projets de recherche de l'IRSST concernant les préposés des centres d'appel d'urgence 911 est ajouté au point Divers.



### 3. Suivi de la rencontre du 28 mai 2014

#### Élaboration des programmes de santé sectoriels (PSS)

D'entrée de jeu, on rappelle aux membres du groupe de liaison que les PSS serviront d'outils de référence aux équipes de santé au travail locales responsables d'élaborer le programme de santé (obligatoire dans le secteur municipal). C'est l'équipe de santé au travail attirée à une région particulière qui communique avec les organisations ciblées sur son territoire en vue de l'élaboration de ce programme de santé.

Les membres sont informés que pour notre secteur, la phase II de l'élaboration des PSS s'est terminée en novembre 2014. Son application par les équipes de santé au travail devrait suivre prochainement. Pour cette phase, ce sont les services incendie, les services de police et l'inspecteurat qui étaient visés. Les informations concernant les agresseurs retenus pour ces clientèles sont disponibles dans l'Info PSS, Vol.2 no.2, qui est remis aux membres du groupe.

En ce qui concerne la phase III, qui débutera en 2015, ce sont les services des loisirs qui seront ciblés, particulièrement le personnel des piscines, des arénas et des parcs (pour l'entretien). Pour sa connaissance de ces clientèles et des risques à la santé auxquels elles peuvent être exposées, l'APSAM demeurera impliquée dans le comité chargé d'élaborer les PSS de cette phase.

#### Dossier « loisirs »

##### *Camps de jour*

- Le [carnet d'intégration pour les moniteurs de camps de jour municipaux](#) est maintenant disponible sur le site web de l'APSAM. Ce point sera traité distinctement au cours de la rencontre.

##### *Arénas*

- On rappelle que depuis le printemps dernier, dans différentes régions du Québec, l'APSAM a tenu plusieurs rencontres spéciales d'information sur les enjeux de SST et de sécurité publique liés à l'utilisation des réfrigérants dans les arénas.
- Ces rencontres ont permis de rejoindre près de 300 personnes issues de 125 organisations municipales, de même que 70 participants provenant de la santé publique, de la CSST ou de firmes privées d'ingénierie. Il faut aussi noter qu'à l'automne 2013, près de 90 personnes (représentants d'une vingtaine de villes, des équipementiers et représentants de firmes privées d'ingénierie) avaient assisté à deux journées de formation organisées par l'AQLP (Alliance québécoise du loisir public) sur ce même sujet.
- Pour faire suite aux diverses rencontres, les commentaires recueillis des participants ont été très positifs. Ceux-ci nous ont indiqué que la journée leur a été très utile, que les présentations étaient excellentes et que l'information était très bien structurée. Ils ont aussi apprécié le fait que l'on se soit déplacé dans toutes les régions du Québec.



- Amélie mentionne qu'un article dressant le bilan de ces rencontres sera publié sous peu sur le blogue de l'APSAM (publié le 29 janvier 2015 : [La tournée sur les réfrigérants dans les arénas : un franc succès!](#))

#### *Table aquatique*

- Les rapports de recherche des deux projets suivants seront publiés prochainement (publiés le 6 février 2015. Voir article de blogue de l'APSAM : [Sous-produits de désinfection en piscine : résultats des études](#))
  - o Évaluation de l'exposition des travailleurs aux sous-produits de désinfection en piscine au Québec
  - o Impact de quatre filières de traitement de l'eau en piscine sur les concentrations des sous-produits de désinfection : une étude exploratoire.
- Les chercheurs et l'APSAM présenteront les résultats de ces projets, de même que les suites de ces études, dans le cadre de deux journées d'échanges organisées par l'AQLP. Ces deux journées se tiendront les 15 et 29 avril 2015, respectivement à Québec et à Longueuil.
  - Les membres demandent à recevoir les informations sur ces journées d'échanges.
- Un article sera aussi publié dans la revue Prévention au travail de mai.
- Également, les chercheurs et l'APSAM participent à un comité du MDDEFCP (ministère de l'Environnement) afin de mettre à jour le Guide d'exploitation des piscines et autres bassins artificiels. L'approche proposée actuellement par le Ministère est d'ajouter des annexes afin d'actualiser les informations du guide.
- Finalement, l'IRSST a été sensibilisée aux problématiques liées à la ventilation et à l'efficacité énergétique dans les piscines. Les chercheurs sont à préparer une demande pour un troisième volet à cette étude.

#### **Dossier « Santé psychologique au travail »**

La conférence générale « Santé psychologique au travail : pistes de réflexion et de solution » a été mise à jour et s'intitule maintenant « Santé psychologique au travail : mieux comprendre pour mieux prévenir ». Pour cette conférence, il reste à préciser les contextes dans lesquels elle pourrait être offerte.

- Les membres souhaitent que cette conférence leur soit présentée.

En 2014, étant donné que le dossier de la prévention de la violence a mobilisé beaucoup de temps pour les conseillères attirées à ce dossier, l'objectif de conduire un autre projet en lien avec la démarche d'amélioration de la QVT a été reporté.



#### 4. Cadre de référence pour les groupes de liaison

Dernièrement, l'APSAM a mis à jour son cadre de référence pour les groupes de liaison. L'objectif de ce document est, entre autres, de préciser le mandat des groupes, les rôles et les responsabilités des membres ainsi que le mode de fonctionnement général des rencontres. Puisque de nouveaux membres se sont joints au groupe de liaison des cols blancs, le document est distribué et son contenu est présenté à tous.

Les membres sont en accord avec ce cadre de référence. Ils mentionnent que ce dernier pourra servir à mieux informer leurs organisations de ce qu'est un groupe de liaison à l'APSAM.

- À cet effet, on demande à ce que le document soit envoyé aux membres par courriel.

#### 5. Bilan 2012-2014 et perceptives 2015

Christine rappelle que le groupe de liaison a réalisé, en 2011, un exercice de remue-méninges afin de cibler des dossiers prioritaires à travailler dans le cadre de la planification stratégique de l'APSAM.

Quatre des priorités ciblées étaient spécifiquement rattachées au groupe de liaison des cols blancs :

- Documenter et outiller les milieux de travail relativement aux problématiques de violence
- Sensibiliser et outiller les milieux de travail au sujet de la santé psychologique
- Favoriser la prise en charge de la santé et de la sécurité du travail des employés au génie, à l'urbanisme, à l'hygiène du milieu
- Intégration compétente et sécuritaire des nouveaux employés :
  - o Continuer de développer des activités spécifiques à certains secteurs, tels les loisirs
  - o Informer sur les enjeux liés à l'intégration des nouveaux travailleurs et à l'intergénération.

Trois autres priorités énoncées étaient davantage des priorités organisationnelles pour l'APSAM. Pour cette raison, le suivi de ces priorités ne se fera pas systématiquement au groupe de liaison, mais plutôt auprès du CA de l'APSAM.

- Accompagner les milieux dans la gestion de la santé et de la sécurité du travail
- Diffuser et faire connaître au secteur les informations déjà disponibles à l'APSAM
- Développer de nouveaux regroupements régionaux

Dans le but de faire le point sur les activités réalisées et qui concernent les quatre priorités du groupe de liaison, un bilan est fait pour la période 2012-2014. Il est spécifié qu'outre le travail fait sur ces priorités, certains conseillers de l'APSAM ont aussi été impliqués dans d'autres dossiers touchant les cols blancs (ex : finalisation de la formation de personnes-ressources en ergonomie au bureau, membres de comités de suivi pour des projets de recherche liés à la prévention en bureautique, aux glissades chez les brigadiers scolaires, etc.).



Par la suite, les activités prévues en 2015 pour les priorités du groupe sont aussi présentées. Un document sur le bilan et les perspectives est remis aux membres.

À l'avenir, il est entendu que nous ferons le point annuellement sur le travail réalisé en lien avec les dossiers prioritaires et les activités à venir pour l'année qui suit.

## **6. Mise sur pied d'un comité ad hoc sur le dossier de la prévention de la violence dans les rapports avec la clientèle**

Christine présente d'abord la nouvelle fiche de sensibilisation de l'APSAM [Démarche de prévention de la violence dans les rapports avec la clientèle](#) ainsi que le thème [Violence et clientèle agressive](#) mis à jour.

Par la suite, un résumé des réponses obtenues lors de l'atelier réalisé en mai 2014 sur le sujet de la prévention de la violence est présenté aux membres.

Pour poursuivre le travail dans ce dossier, une proposition est faite au groupe pour la mise sur pied d'un comité ad hoc partiaire. L'objectif du comité, le rôle des membres ainsi que les avantages de siéger à ce comité sont spécifiés. On vise à recruter six personnes ; les membres qui souhaitent faire partie du comité sont invités à contacter Christine par courriel, avant le lundi 9 février ([clamarche@apsam.com](mailto:clamarche@apsam.com)). Une première rencontre devrait avoir lieu au cours du mois de mars, trois rencontres sont prévues en 2015.

- La présentation faite aux membres leur est envoyée par courriel.

Ces derniers se disent satisfaits de la création de ce comité ad hoc qui permettra à l'APSAM de proposer des outils concrets et adaptés aux besoins et à la réalité du secteur municipal.

## **7. Outil web de sensibilisation à la violence**

À la demande du groupe de liaison, M. Stéphane Guay, directeur de l'équipe de recherche VISAGE du Centre d'étude sur le trauma, vient présenter l'[outil web de sensibilisation à la violence](#).

D'entrée de jeu, M. Guay mentionne qu'un comité consultatif, auquel siège l'APSAM, a ciblé il y a quelque temps le besoin de sensibiliser les milieux de travail à la violence. Pour répondre à ce besoin, un outil web de sensibilisation a été développé, en collaboration avec certaines clientèles (policiers et chauffeurs d'autobus urbains, pour le secteur municipal). Les objectifs de l'outil sont nombreux, soient :

- Sensibiliser les milieux de travail à la notion de la violence et aux diverses formes qu'elle peut prendre
- Expliquer comment la violence affecte les hommes et les femmes touchés;
- Améliorer les aspects cliniques et organisationnels de la prise en charge des travailleurs exposés à des actes de violence graves;
- Encourager les personnes touchées par des événements de violence à déclarer davantage les actes subis;
- Sensibiliser les personnes touchées à demander de l'aide au besoin.



M. Guay présente les différentes sections de l'outil, dont la section Comprendre (définition de la violence, ses conséquences, pourquoi déclarer, etc.), la section Mythes et Réalités ainsi que la section permettant d'accéder aux vignettes développées spécifiquement pour les clientèles policiers et chauffeurs d'autobus urbains. À noter que les scénarios de ces vignettes ont été élaborés et validés par des représentants de ces deux milieux. Moyennant certains frais, M. Guay précise qu'il serait possible d'ajouter des vignettes supplémentaires à l'outil, advenant le cas où un intérêt serait signifié par d'autres milieux. Au besoin, vous pouvez contacter Christine : [clamarche@apsam.com](mailto:clamarche@apsam.com). Suite à une interrogation du groupe, il est mentionné que les questions posées lors de la consultation des différentes vignettes servent uniquement à mieux connaître les visiteurs du site et ne font pas partie d'un projet de recherche.

Une carte postale faisant la promotion de l'outil web est remise à chacun des membres. Étant donné que certaines personnes auraient aimé en avoir davantage pour les distribuer dans leurs milieux de travail, Christine fera les démarches pour s'informer du coût lié à une réimpression.

➤ Un suivi sera fait aux membres du groupe sur cette demande.

Une discussion portant sur les employés susceptibles d'être touchés par des manifestations de violence dans leurs rapports avec la clientèle s'en suit (ex. : personnel à la taxation, à la cour municipale, dans les piscines, les officiers municipaux, etc.). On constate que plusieurs personnes dans le secteur municipal peuvent être exposées à cette problématique.

Finalement, on informe les membres du groupe que l'équipe de recherche VISAGE organise un colloque intitulé « [Briser le tabou de la violence en milieu de travail](#) ». L'événement aura lieu vendredi 22 mai 2015.

## **8. Carnet d'intégration SST pour les moniteurs de camps de jour**

Amélie présente le [carnet d'intégration pour les moniteurs de camps de jour municipaux](#). Cet outil a été publié récemment sur le site de l'APSAM.

Pour préciser comment le contenu de ce carnet peut être utile dans le processus d'intégration des nouveaux employés, on revoit avec les membres les principales étapes proposées dans la fiche technique no 64 de l'APSAM : [Intégration compétente et sécuritaire des nouveaux employés](#). En fait, l'objectif du carnet est d'aider les milieux de travail à identifier certains risques et mesures de prévention associés à des tâches susceptibles d'être effectuées par les moniteurs de camps de jour. Il peut donc s'avérer très utile lors de l'étape « Les préalables » du programme d'intégration.

Étant donné que dans plusieurs municipalités, les camps de jour municipaux sont gérés par des organismes à but non lucratif (OBNL), une discussion est faite sur la responsabilité de la municipalité envers la SST du personnel embauché par l'OBNL. Cette question n'est pas simple, plusieurs éléments doivent être considérés et peuvent venir influencer la responsabilité de la ville dans ce contexte. Néanmoins, on précise que le carnet peut être utile autant aux organismes privés qu'aux municipalités.



Finalement, il est spécifié que l'APSAM travaille à l'élaboration d'autres carnets d'intégration visant, entre autres, les officiers municipaux.

## **9. Suivi du comité ad hoc « officiers municipaux »**

Un suivi est fait concernant le travail du comité ad hoc sur les officiers municipaux. Amélie précise que l'objectif de ce comité est de fournir des outils pour soutenir les officiers municipaux et les municipalités dans leur activité d'intégration compétente et sécuritaire des nouveaux employés. Comme indiqué précédemment, c'est un carnet d'intégration qui sera produit.

Le travail sur ce carnet avance bien. Cinq tâches seront incluses dans l'outil (dont le travail dans l'auto) et la réalité urbaine et rurale sera également prise en compte. Amélie souhaite être en mesure de le publier au printemps 2015.

## **10. Commentaires- Vidéo bibliothèque**

En 1997, l'APSAM a réalisé une vidéo portant sur le travail en bibliothèque. On visionne la vidéo avec les membres du groupe afin de valider si son contenu est encore pertinent.

Il ressort des discussions que l'aménagement des postes et les équipements utilisés sont parfois un peu désuets, mais que le message véhiculé dans la vidéo est encore d'actualité donc qu'il est pertinent de la conserver.

Concernant les changements des dernières années en bibliothèque, certains membres soulignent l'introduction de nouvelles technologies (ex. : RFID), l'inter service entre les bibliothèques qui peut parfois engendrer des problèmes (ex. : punaises de lit, beaucoup d'activités de manutention), plus de postes informatiques pour permettre aux citoyens d'avoir accès, entre autres, au catalogue de la bibliothèque, etc.

## **11. Divers**

### **Projets de recherche-Centres d'appel d'urgence 911**

La dernière rencontre du comité de suivi dans le dossier Répartiteurs s'est tenue le 14 janvier dernier à l'IRSST. Parmi les sujets abordés, il a été question des suites à implanter dans le secteur des centres d'appel d'urgence 911.

Sur ce point, la proposition retenue est :

- Création d'un comité coordonnateur pour développer la formation en lien avec les situations d'appels difficiles
- Développement d'un contenu initial de formation
- Validation intracentre du contenu de la formation et enrichissement
- Présentation de la formation aux autres centres
- Processus d'amélioration continue de la formation

L'IRSST participera au début pour le lancement du comité, mais par la suite, la coordination du comité sera assurée par le MSP. L'APSAM siègera au comité.



Il ressort également de cette rencontre que depuis la publication des premiers résultats des études de Georges Toulouse sur les centres 911, la situation s'est nettement améliorée sur le plan de l'ergonomie. Des sommes ont été investies dans plusieurs centres d'appel afin d'aménager adéquatement les postes de travail.

## **12. Prochaine rencontre et levée de la rencontre**

La rencontre se termine vers 14 h 45. Les membres sont satisfaits de la journée.

Puisque la présente réunion s'est tenue seulement en janvier (en remplacement de la rencontre de novembre 2014) et compte tenu du travail qui sera fait cet hiver par les deux comités ad hoc rattachés au groupe de liaison, il est proposé de ne pas tenir de rencontre ce printemps. Les membres sont d'accord avec cette proposition.

Pour la rencontre de l'automne 2015, on souligne que l'APSAM fête ses 30 ans cette année et qu'une activité de type 5 à 7 sera organisée le 17 septembre prochain, à l'Espace La Fontaine. Afin de favoriser la participation des membres des groupes de liaison à cet événement, les rencontres des groupes pour cet automne se tiendront cette même journée. Les membres sont donc invités à fixer cette date à leur agenda.

Compte-rendu rédigé par Christine Lamarche  
12 février 2015